

Un nouveau commerce de proximité à Vincennes, grâce à la Foncière Centres-Villes Vivants !

Communiqué de presse,
Paris, le mercredi 5 novembre 2025

Créée en octobre 2023 par la Métropole du Grand Paris, la Foncière Centres-Villes Vivants s'impose comme un acteur clé de la lutte contre la vacance commerciale et la revitalisation des centres-villes métropolitains. Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris, et Charlotte LIBERT, maire de Vincennes, ont célébré l'ouverture de la boulangerie « Premier Bonheur » à Vincennes, un nouveau commerce de proximité rendu possible grâce à l'accompagnement de la Foncière Centres-Villes Vivants.

Créée pour acquérir, rénover et louer des locaux commerciaux vacants dans les cœurs de ville de la Métropole, la Foncière favorise l'installation de commerçants artisans et indépendants, et suscite un intérêt croissant de la part des communes métropolitaines.

En à peine deux ans, la Foncière a démontré toute son efficacité :

- **Plus de 70 maires** de la Métropole du Grand Paris ont déjà manifesté leur intérêt pour bénéficier de son appui ;
- **52 dossiers d'investissement** ont été validés en conseil d'administration dans **25 communes** différentes ;
- **13 locaux commerciaux** ont déjà été acquis, pour un montant total de **3,9 millions d'euros** ;
- **4 commerces ont déjà ouvert leurs portes** : une pharmacie à Villeneuve-la-Garenne (92), une boutique de prêt-à-porter à Bourg-la-Reine (92), une poissonnerie à Villeneuve-le-Roi (94) et désormais, la boulangerie « Premier Bonheur » à Vincennes (94) ;

A Vincennes, un ancien bar-restaurant vacant devient une boulangerie artisanale

Fermé depuis trois ans, un ancien bar-restaurant du quartier des Rigollots à Vincennes a été transformé en boulangerie artisanale au levain bio. Grâce à l'accompagnement de la Foncière Centres-Villes Vivants, «Premier Bonheur», boulangerie de M. Julien Bachayani, a pu voir le jour, redonnant vie à un local inoccupé et renforçant le tissu commercial de proximité.

Préempté par la Ville puis cédé à la Foncière, le local a bénéficié d'une rénovation complète, co-financée par la Foncière Centres-Villes Vivants afin d'accueillir «Premier Bonheur». L'implantation de ce commerce permet de répondre aux attentes des habitants du quartier, avec une offre de boulangerie artisanale bio qualitative très attendue, et d'empêcher la transformation de ce local d'angle en activité de service. Depuis son ouverture le 3 septembre 2025, la boulangerie connaît un succès immédiat : la fréquentation est deux fois supérieure aux prévisions, et les habitants du quartier sont nombreux à se presser aux portes dès l'ouverture pour découvrir les spécialités de Julien Bachayani, preuve d'un véritable engouement local.

« La Foncière Centres-Villes Vivants illustre la capacité de la Métropole à agir concrètement pour la redynamisation de ses 130 communes. Je salue l'engagement des maires qui, avec le soutien de la Foncière Centres-Villes Vivants, choisissent de revitaliser durablement leurs centres-villes en favorisant l'installation de commerçants de proximité au service des habitants ! », **déclare Patrick OLLIER, Président du Conseil d'Administration de la Foncière Centres-Villes Vivants.**

« L'ouverture de la boulangerie artisanale "Premier Bonheur" : c'est une promesse tenue, un nouveau souffle de vie rendu à notre quartier. Une boulangerie, c'est le cœur battant d'une rue, le parfum du matin, le sourire échangé en boutique. C'est un repère dans le quartier et dans le quotidien de nos habitants. Je suis fière que ce projet soit né d'une volonté commune, celle de la Ville de Vincennes, de la Métropole du Grand Paris et de Centres-Villes Vivants. Ensemble, nous avons prouvé que la coopération entre les collectivités peut faire lever de beaux projets, concrets et porteurs de lien social et de revitalisation commerciale de nos quartiers même excentrés. », ajoute **Charlotte LIBERT, maire de Vincennes.**

Contact Presse :

presse@metropolegrandparis.fr – 06. 02. 72. 14. 04

A propos de la Foncière Centres-Villes Vivants

Créée en 2023, la Foncière Centres-Villes Vivants est une foncière de redynamisation commerciale, ayant vocation à intervenir dans les centralités marchandes des 130 communes de la Métropole du Grand Paris. Elle réunit à son capital la Métropole du Grand Paris, la Banque des Territoires (Groupe Caisse des Dépôts), la Chambre de Commerce et d'Industrie de Région Paris Ile-de-France, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Région Ile-de-France, la Semmaris et la Caisse Régionale Crédit Agricole Mutuel Paris Ile-de-France. A travers la Foncière Centres-Villes Vivants, la Métropole du Grand Paris et ses partenaires visent à investir près de 150 millions d'euros soit l'équivalent de 400 boutiques sur 10 ans dans le neuf ou dans l'ancien, en portage direct ou au travers de prises de participation dans des sociétés.